

LYCEE DE BOIS D'OLIVE

COVID 19

Protocole sanitaire atelier finition

Protocole sanitaire proposé pour les activités de Travaux pratiques dans les ateliers de finition du lycée de Bois d'Olive.

Participants : Jesus IVARS, Sonny BEAUNIFAIS, Charles BOULANT, Stephane OUANICH, JL MARGEOT.

Proposition d'organisation horaire :

En fonction des résultats de l'enquête de fréquentation du lycée l'organisation pourra évoluer.

Horaires des activités de travaux pratiques : 8h- 11h puis 13h -16h.

Les pauses récréation se feront dans les ateliers

Une seule classe sera accueillie par jour.

Accès aux ateliers :

Un affichage « information coronavirus » sera largement proposé dans les laboratoires.

Les élèves ne seront pas autorisés à se rendre dans les ateliers sans leur professeur.

Ils attendront que celui-ci vienne les chercher dans la cour.

Les élèves seront déjà en tenue de travail (Pantalon, chaussures de sécurité).

Le port du masque également obligatoire pour accéder aux ateliers.

Le port du casque obligatoire.

Un poste de désinfection au gel hydro alcoolique des mains sera installé à l'entrée et à la sortie des ateliers. Le lavage sera systématique à chaque passage.

Des postes de lavage avec savon seront installés dans les points d'eau à l'intérieur des ateliers

L'accès aux vestiaires est strictement interdit. *(A l'exception du premier jour pour récupérer les EPI)*

Les portes resteront ouvertes.

Les élèves pourront se rendre aux toilettes pendant les heures de cours sur autorisation de leur professeur.

Salles et espaces réservés :

La salle F213 (informatique) accueillera 7 élèves (max) et un professeur.

L'atelier des plâtriers plaquistes (6)

L'atelier des STS (6)

L'atelier des AF à l'étage (6)

L'atelier TP 2 (6 élèves)

La salle F101

Utilisation de l'outillage et des matériels :

Un seul élève sera responsable du matériel lourd limitant ainsi l'accès au magasin.

Les élèves utiliseront leur petit outillage. Il sera interdit de le prêter.

Un espace délimité permettra aux élèves de stocker leur matériel et de réaliser leur activité pendant la journée.

Les matériels du lycée mis à leur disposition devront rester dans cet espace, il fera l'objet d'une désinfection systématique par pulvérisation à chaque changement de classe.

Pour toutes les activités de portage ou de travail en binôme, le port du masque est obligatoire.

L'utilisation des postes informatiques ne se fera qu'après lavage des mains, le port du masque sera également obligatoire. Le nettoyage des claviers et souris sera effectué avant utilisation avec le gel hydro alcoolique ou le désinfectant mis à disposition

Le matériel électro portatif sera systématiquement désinfecté avant chaque activité par **nettoyage avec du désinfectant**

L'élève qui ne respectera pas ces règles sera envoyé à la vie scolaire.

A la charge des professeurs :

Rappeler systématiquement les bonnes pratiques aux élèves.

Veiller à la bonne application des règles définies ci-dessus et des gestes barrières.

Préparer les postes de travail pour les élèves.

Nettoyer les matériels en début de journée de travail par pulvérisation de désinfectant.

Faire du rangement en se séparant de matériels et de matériaux inutilisés depuis trop longtemps permettant ainsi un nettoyage plus facile des espaces.

Afficher ce règlement dans chaque atelier.

Faire remonter les situations à risques observées et non répertoriées.

Identifier les zones de lavage.

Condamner les accès des salles ou des espaces inutilisés.

Organiser un espace de pause pour les élèves dans les ateliers respectant la distanciation.

